



RAPPORT ANNUEL 2019

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE LA DIRECTION	2
GOUVERNANCE D'ENTREPRISE	7
RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION SUR LES COMPTES ANNUELS	14
COMPTES ANNUELS	17
ANNEXES RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS	25
PUBLICATION DES RATIOS RÉGLEMENTAIRES	61

AVANT-PROPOS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE LA DIRECTION

REVUE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE 2019

2019 a été une année de contrepied pour les investisseurs, toutefois, elle a été caractérisée par des performances positives sur l'ensemble des classes d'actifs. Les craintes de récession et les tensions commerciales sino-américaines n'ont pas eu raison sur le moral de ces derniers. L'espoir d'une reprise du cycle économique et les niveaux de taux d'intérêt expliquent en grande partie ces bons résultats.

Après une forte correction intervenue en décembre 2018, les marchés redoutaient une entrée en récession. 2019 aura été l'année de l'incertitude, alimentée par les tensions commerciales entre la Chine et les Etats-Unis, les retards du Brexit, les tensions et des troubles sociaux érodant la confiance des investisseurs sur la majeure partie de l'année et pesant ainsi sur la croissance mondiale qui a été la plus lente depuis la crise financière mondiale d'il y a 10 ans.

En effet, face à l'incertitude économique croissante, les entreprises sont devenues réticentes à entreprendre des dépenses à long

terme et les achats mondiaux de machines et d'équipements ont ralenti. Cette situation est particulièrement visible dans le secteur de l'automobile. Face à la faiblesse de la demande de biens durables, les entreprises ont donc logiquement réduit leur production industrielle.

Les banques centrales ont réagi agressivement à la baisse de l'activité. Au cours de l'année, plusieurs d'entre elles - dont la Réserve fédérale américaine (FED), la Banque centrale européenne (BCE) et les grandes banques centrales des marchés émergents ont réduit leurs taux d'intérêt.

Ces politiques ont permis d'éviter un ralentissement plus important de la croissance. La baisse des taux d'intérêt et des conditions financières favorables ont renforcé les achats de biens et de services non durables encourageant ainsi la création d'emplois.

Après une première vague de hausse des marchés financiers au printemps, portée par des politiques monétaires accommodantes, les investisseurs semblent avoir intégré que les tensions politiques devraient trouver une issue favorable.

Bien que les perspectives d'une nouvelle escalade des échanges commerciaux restent un risque, les investisseurs ont estimé que les États-Unis et la Chine allaient devoir s'efforcer d'éviter de nouvelles escalades des tarifs douaniers. Tandis qu'au Royaume-Uni, les élections générales ont permis à Boris Johnson d'obtenir une majorité au Parlement et ainsi de pouvoir sortir de l'Union européenne de façon ordonnée avec un accord déjà négocié.

L'année 2019 s'est achevée donc par des signes encourageant de stabilisation de l'activité manufacturière et commerciale mondiale ce qui pourrait contribuer à rétablir la confiance dans l'expansion continue de l'économie mondiale.

La visibilité retrouvée en cette fin d'année, tant sur la guerre commerciale entre les États-Unis et la Chine que sur le Brexit, a permis aux indices boursiers de terminer 2019 proches de leurs records bien qu'un net ralentissement de la croissance économique mondiale ait été constaté en 2019.

L'indice mondial des actions s'est adjugé une hausse de 29% en 2019, tandis que les titres à revenu fixe ont également connu une forte progression. Aux États-Unis, cette évolution est encore plus spectaculaire : le Nasdaq s'est envolé de près de 37%, pour tutoyer ses plus hauts sommets historiques.

L'indice riche en valeurs technologiques a dépassé pour la première fois le seuil symbolique des 9 000 points. Le Dow Jones atteint aussi des niveaux inédits (+26%). En Europe, malgré la récession industrielle

qui touche l'Allemagne, les marchés ont également connu une progression confortable de + 30% dépassant même celle du Japon (Nikkei +21%). La politique accommodante des banques centrales en 2019 a également contribué positivement aux performances du marché obligataire, variant entre 6 à 14 % suivant la classe d'actif.

Les matières premières ont emboité le pas aux indices boursiers. Les cours du baril de Brent et de brut léger américain (WTI) ont augmenté respectivement de 23% (66\$) et 34% (61\$), alors que celui de l'or, la valeur refuge préférée des investisseurs en des temps troublés, a pris 18% à 1517 dollars, après 5 années de relative stabilité.

Sur le marché des changes, l'euro a perdu 1,1% face au dollar américain à 1,1210 et 6,7% face à la livre (0,8460).

Les banques centrales ont largement contribué à ces performances. La FED a ainsi stoppé sa normalisation et a même assoupli 3 fois sa politique monétaire au deuxième semestre et terminé l'année avec un taux cible à 1,75%. En Suisse, la BNS, qui entame sa sixième année consécutive avec des taux inchangés à -0,75%, n'a pu empêcher un raffermissement régulier du franc. Il s'apprécie de 3,5% contre l'euro qui clôture l'année à 1,0867.

Les perspectives économiques mondiales sont à la croisée des chemins, avec des banques centrales qui s'emploient désormais à atténuer le ralentissement de la croissance observé durant l'année 2019. En effet, les banques centrales resteront, une fois de plus, l'un des principaux

moteurs du marché en 2020, bien que leurs efforts pour stimuler la croissance économique perdent de leur efficacité et que les taux d'intérêt ultra-bas réduisent leur marge de manœuvre.

Les économistes tablaient initialement sur une reprise modérée de la croissance du PIB mondial en 2020 de 3,2% et de 3,5% en 2021 avec de bons fondamentaux en ce début d'année 2020. La propagation inattendue du Coronavirus perturbe considérablement l'environnement économique et remet en question lesdites prévisions. Les mesures gouvernementales manqueront pas de contribuer à une contraction marquée de l'activité économique mondiale, dont l'ampleur reste aujourd'hui difficile à évaluer, même si l'on peut d'ores et déjà constater que l'économie chinoise et italienne feront les frais de cette pandémie, tout comme certains secteurs d'activités comme l'aviation, le tourisme et l'événementiel. Il reste à espérer que les gouvernements prendront les mesures judicieuses, afin que le ralentissement économique et ses effets sur les marchés boursiers ne mènent pas à une récession.

BANQUE HAVILLAND (SUISSE) S.A.

L'année 2019 s'est inscrite dans la continuité des efforts d'intégration de l'entité Suisse dans le Groupe en vue de tirer ainsi profit des synergies et des compétences avec notre maison mère.

Par ailleurs, sur le plan Suisse, nous avons recentrés certaines de nos activités

de Zürich sur le siège de Genève afin d'optimiser les ressources et gagner ainsi en efficacité.

La Banque a poursuivi et concentré son développement sur ses marchés cibles, sans toutefois délaisser la clientèle historique. Une profonde revue, portant principalement sur les transactions ainsi que sur le profil de risque, a été entreprise sur l'entier de la clientèle. Ce qui nous a conduit, dans certains cas, à devoir nous séparer de clients n'ayant ni une taille critique ni ne répondant à nos critères de risques ajustés à ceux du Groupe.

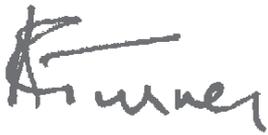
Sur le plan des ressources humaines, nous avons continué nos efforts visant l'optimisation des compétences et des fonctions recherchant à promouvoir la polyvalence dans l'activité quotidienne.

La stratégie d'acquisition de conseillers à la clientèle possédant un profil marqué pour le développement des affaires initiés en 2018 n'a pas porté ses fruits. Toutefois, nous avons bénéficié de transferts intra-groupe nous permettant de renforcer le pôle commercial à Genève. Nous avons aussi, en juin 2019, procédé à l'engagement d'un nouveau Responsable du Private Banking, lequel est basé à Zürich, élargissant ainsi les compétences de notre succursale. Nous poursuivons activement notre recherche de talents dans le cadre de notre stratégie d'acquisition de clientèle tant sur le site de Genève que celui de Zürich. Nous avons aussi lancé une activité stratégique visant la clientèle des Gérants indépendants pour

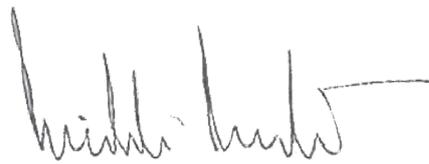
lequel nous sommes confiants que notre établissement jouera un rôle important dans le nouvel environnement créé par la LSFIn et la LEFin en 2020.

Des objectifs ambitieux ont été établis pour l'année 2020. Des projets sont planifiés

afin de nous permettre d'optimiser et d'améliorer encore nos processus et outils de gestion. La Banque est dotée de collaborateurs motivés et compétents, mais doit poursuivre ses efforts de renforcement dans le Département du Private Banking.



Antony Colin Turner
Président du Conseil d'Administration



André Reichlin
Directeur Général



BANQUE HAVILLAND (SUISSE) S.A.

GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

La gouvernance d'entreprise désigne l'ensemble des principes et les structures sur la base desquels un établissement est conduit et contrôlé par ses organes. La FINMA définit ses exigences au sein de la circulaire FINMA 17/1 « Gouvernance d'entreprise ».

La conduite de Banque Havilland (Suisse) S.A. (ci-après « la Banque ») repose sur le Conseil d'Administration et le Comité de direction. Ces organes ont des attributions et des devoirs distincts. Le Conseil d'Administration exerce la haute direction, la surveillance et le contrôle de la gestion de la Banque, tandis que le Comité de direction est chargé de la gestion opérationnelle ; ce dernier est subordonné au Conseil d'Administration. Ces deux organes assument leurs responsabilités conformément aux dispositions légales, aux statuts et au Règlement interne d'organisation et de gestion de la Banque (ci-après « Règlement interne »).

Conseil d'Administration

La Banque est administrée par un Conseil d'Administration composé au minimum

de 5 membres nommés par l'Assemblée générale, dont un tiers doit être indépendant. Les administrateurs sont indéfiniment rééligibles. Les exigences de nationalité et de domicile appliquées aux membres du Conseil d'Administration sont celles prévues par la loi et la pratique de la FINMA.

Le Président convoque le Conseil d'Administration chaque fois que les circonstances l'exigent, mais au moins une fois par trimestre. Le Conseil d'Administration ne peut délibérer qu'en présence de la majorité absolue de ses membres. Les décisions sont prises à la majorité des voix présentes ; en cas d'égalité des voix, celle du Président de séance est prépondérante.

Les décisions du Conseil d'Administration peuvent exceptionnellement également être prises par voie de circulation en la forme d'une approbation donnée par écrit par l'unanimité de ses membres qui s'expriment, pour autant que ceux-ci représentent la majorité absolue des membres dudit Conseil.

Le Conseil d'Administration est responsable de la stratégie, de la politique générale des affaires de la Banque et de l'examen

périodique de la politique globale de la gestion des risques. Ses attributions, basées sur les directives de la FINMA, sont réglées dans les statuts et son Règlement interne.

Membres du Conseil d'Administration

Antony Colin Turner

Président du Conseil d'Administration

Citoyen britannique, né en 1959

M. Antony Turner a assumé des fonctions dirigeantes à l'international pendant près de 35 ans au sein du groupe HSBC, notamment au Brésil, en Italie et à Hong Kong, mais aussi de directeur général des filiales de HSBC en Arménie, en Géorgie puis en Indonésie de 2005 à 2017.

Au bénéfice d'une large expérience professionnelle, M. Turner dispose d'une expertise dans les opérations bancaires (de prêt) et la gestion des risques, y compris dans la lutte contre la criminalité financière, la banque d'investissement et les marchés des capitaux (Brésil et Italie).

Il a été administrateur de PT Bank HSBC Indonesia en 2017 jusqu'à ce qu'il assume ses fonctions d'administrateur indépendant au sein de notre maison-mère ainsi que de Banque Havilland (Suisse) S.A. depuis 2018.

M. Turner est titulaire d'une licence en histoire et politique de l'Université d'Exeter, au Royaume-Uni (1982). Il a été élu associé du Chartered Institute of Bankers, Royaume-Uni (1997), puis converti en BSc (Hons) Financial Services conféré par le London Institute of Banking and Finance (2000).

Alain Bruno Lévy (Indépendant)

Vice-président du Conseil d'Administration et
Président du Comité d'Audit et des Risques

Citoyen suisse, né en 1949

M. Alain Bruno Lévy est membre du Conseil d'Administration de la Banque depuis 1997. Il a rejoint l'étude d'avocats Junod, Muhlstein, Lévy & Puder en 1981, avant d'en devenir un associé en 1984.

Auparavant, Me Lévy a obtenu de l'Université de Fribourg, Suisse, une licence en droit en 1973, puis un doctorat en droit en 1977. Il a été assistant à la Faculté de droit de l'Université de Fribourg en droit public et international public (1973-1975). En 1983, il a obtenu un brevet d'avocat de la République et Canton de Genève.

Il a ensuite été juriste auprès de la Commission fédérale des banques (1976-1981) et, dès 1978, chef du département juridique (sections française et italienne). Me Lévy possède une spécialisation en droit bancaire, commercial et des marchés financiers. A partir de 1982, il a aussi été chargé de cours à la faculté de droit de l'Université de Fribourg, section sciences économiques, puis dès 1997 jusqu'en 2014, professeur titulaire à la faculté des sciences économiques de l'Université de Fribourg.

Il a été membre puis trésorier du Conseil de l'Ordre des Avocats de Genève (1990-1996). En 1999, il devient membre du Conseil de la Fédération Suisse des Avocats puis Président de 2005 à 2007.

Me Lévy est également Président du Conseil d'Administration de la Banque de Commerce et de Placements à Genève et Vice-Président de Hyposwiss Private Bank Genève S.A..

Jean-François Willems

Vice-président du Conseil d'Administration et membre du Comité d'Audit et des Risques

Citoyen belge, né en 1976

M. Jean-François Willems a 20 ans d'expérience dans l'industrie bancaire et des services financiers. Il est actuellement Directeur Général de Havilland Group S.A., la holding financière du groupe bancaire.

Jusqu'en 2017, M. Willems a été Directeur Général de la Banque Havilland S.A. au Luxembourg et de la Banque Havilland (Monaco) S.A.M., ce depuis 2011 et respectivement 2013. En tant que Directeur Général de la Banque Havilland S.A., il a mené avec succès plusieurs acquisitions d'envergure. De mai 2007 à juillet 2009, il a officié en tant que Directeur du « corporate and investment banking » auprès de Kaupthing Bank Luxembourg.

Avant de rejoindre l'industrie bancaire, M. Jean-François Willems a travaillé chez PwC de 1999 à 2007 en qualité de « senior manager », au sein du département « Corporate Finance » au Luxembourg. La vaste expérience acquise au cours de ses activités chez PwC lui a permis de développer une très grande et appréciable expertise dans ce domaine.

M. Jean-François Willems est diplômé « Chartered Financial Analyst » et est titulaire d'un Master en banque et finance

de l'Ecole d'Administration des Affaires de l'Université de Liège, Belgique.

Lars Rejding

Membre du Conseil d'Administration

Citoyen suédois, né en 1965

M. Lars Rejding a rejoint le Groupe Havilland le 1er janvier 2019 en tant que Directeur Général de la Banque Havilland S.A. au Luxembourg. Au bénéfice de 30 ans d'expérience dans l'industrie bancaire, il a occupé des postes de hauts cadres dirigeants dans diverses juridictions.

M. Lars Rejding a débuté sa carrière au sein de Price Waterhouse en 1990, puis a entamé en 1996 une carrière internationale avec HSBC. Avant de rejoindre Banque Havilland, il occupait les postes de Directeur général de HSBC au Luxembourg, au Kazakhstan mais aussi Directeur de la stratégie pour HSBC en Amérique Latine. Il a également occupé des fonctions d'administrateur au sein d'entités d'HSBC. Actuellement, il est aussi administrateur de Banque Havilland Liechtenstein et de Monaco.

La vaste expérience acquise au cours de ses activités, principalement chez HSBC, lui a permis de développer une grande expertise dans le développement des affaires, du leadership et des ressources humaines ainsi que dans l'efficacité opérationnelle, la gestion du changement et la gouvernance d'entreprise.

M. Lars Rejding est diplômé en commerce, administration et économie de l'Université de Stockholm et a été nommé expert-comptable suédois en 1995.

Jean-Claude Roch (Indépendant)

Membre du Conseil d'Administration et membre du Comité d'Audit et des Risques

Citoyen suisse, né en 1947

M. Jean-Claude Roch a été membre du Conseil d'Administration de la Banque Cantonale Vaudoise et a entre autres également assumé diverses positions stratégiques chez Sicpa S.A. et Sicpa Holding S.A.. Il est actuellement membre de Conseils d'Administration de diverses sociétés, notamment en tant qu'administrateur délégué des entités suisses et belges de Eurothermes Group (domaine spa et thermal), ainsi que Président Exécutif du Conseil d'Administration de Perfect Holding Group (domaine de l'aviation).

Après des études universitaires en commerce et en économie à l'Université de Lausanne et un diplôme fédéral d'expert-comptable obtenu en 1980, M. Jean-Claude Roch s'est spécialisé dans la gestion, la restructuration et le développement des entreprises.

Harley Rowland

Membre du Conseil d'Administration

Citoyen britannique, né en 1980

M. Harley Rowland a exercé les fonctions d'analyste de portefeuilles, puis de gestionnaire auprès de Millennium Global Investments Ltd et enfin de gestionnaire d'actifs agréé par la « Financial Conduct Authority » de 2008 à 2012, ce qui lui a permis d'acquérir une expertise appréciable dans l'analyse en investissements. Il a été nommé administrateur, puis « Chief Investment Officer » chez Blackfish Capital

Management, un gestionnaire d'actifs agréé au Royaume-Uni.

En 2011, M. Rowland a rejoint la Banque Havilland S.A. en tant que responsable de la trésorerie et des opérations de marché. En 2013, il a été nommé membre du Conseil d'Administration de la Banque Havilland S.A. ; il occupe également des fonctions similaires dans plusieurs filiales du groupe: Banque Havilland (Liechtenstein) AG et Banque Havilland (Bahamas) Ltd.

M. Harley Rowland est titulaire d'un diplôme en histoire moderne obtenu au Pembroke College, University of Oxford.

Comité d'audit et des risques

Pour l'assister dans ses tâches, le Conseil d'Administration a institué un Comité d'audit et des risques, qui est composé d'au moins trois administrateurs. La majorité des membres du Comité satisfont aux exigences en matière d'indépendance définies par la FINMA. Le Président et les membres du Comité d'audit et des risques sont nommés par le Conseil d'Administration. Le Président du Conseil d'Administration ne fait pas partie du Comité d'audit et des risques.

Le Comité d'audit et des risques se réunit aussi souvent que les circonstances l'exigent mais au minimum une fois par trimestre, avant la tenue du Conseil d'Administration de la Banque. Le Comité d'audit et de risques est valablement constitué s'il réunit au moins la majorité de ses membres. Le Comité d'audit et des risques statue à la majorité de ses membres ; en cas d'absence de l'un des membres les décisions sont prises à l'unanimité.

Les tâches du Comité d'audit et des risques, basées sur les directives de la FINMA, sont définies dans son Règlement interne.

La direction et le Comité de direction

Le Comité de la Direction se compose d'au moins trois membres, dont le Directeur Général, désigné par le Conseil d'Administration.

Le Comité de direction se réunit aussi souvent que les affaires l'exigent, mais en principe au moins une fois par semaine. Les séances du Comité de direction sont présidées par le Directeur Général. Le Comité de direction peut valablement délibérer en présence de la majorité absolue de ses membres. Les décisions sont prises à la majorité des membres présents. En cas d'égalité, la voix du Président ou en son absence de son suppléant est prépondérante.

Les tâches du Comité de direction, basées sur les directives de la FINMA, sont définies dans son Règlement interne.

Membres de la Direction

André Reichlin

Directeur Général et Président du Comité Exécutif

Citoyen suisse, né en 1960

Avant de rejoindre Banque Havilland (Suisse) S.A. en 2017, M. André Reichlin a débuté sa carrière auprès de la Société de Banque Suisse (actuellement UBS), où il y a passé 23 ans, à Genève, Bâle, New York et Londres et a occupé des postes de responsable en servant une clientèle tant institutionnelle, que privée. Il a en outre

poursuivi son éducation en suivant des cours auprès de la Swiss Banking School et de University of Michigan, Business School.

Il a occupé des postes de Directeur Général, Directeur, Responsable de la clientèle privée et Responsable de Succursale dans différentes banques telles que AIG Private Bank (actuellement Falcon Private Bank), Banque Cramer & Cie et Banque Hottinger à Zürich, Genève et Dubaï. M. André Reichlin a rejoint Banque Havilland (Liechtenstein) AG à Vaduz en Mai 2016 comme Chief Integration Officer, pour ensuite rejoindre en 2017 la Banque Havilland (Suisse) S.A. à Zürich pour occuper la fonction de Directeur Général.

Manlio Unfer (jusqu'au 31 mai 2019)

Directeur Général Adjoint et Responsable de la Banque Privée

Citoyen luxembourgeois, né en 1961

M. Manlio Unfer était responsable Groupe de la Banque Privée de Banque Havilland depuis janvier 2015 avant de rejoindre Banque Havilland (Suisse) S.A. en tant que Directeur Général Adjoint et Responsable de la Banque Privée en juin 2017.

Durant les 20 dernières années, M. Manlio Unfer a revêtu plusieurs rôles managériaux dans l'industrie du Private Banking et des marchés des capitaux. Il était aussi membre du Comité Exécutif du Private Banking Group de l'ABBL.

M. Manlio Unfer détient une maîtrise en sciences de gestion de l'IAE de Nancy.

Il a quitté ses fonctions au sein de notre institution au 31 mai 2019.

Christian Oertli (à partir du 1er juin 2019)

Responsable de la Banque Privée

Citoyen suisse, né en 1962

M. Christian Oertli a rejoint la Banque Havilland (Suisse) S.A. le 1er juin 2019 en tant que Responsable de la Banque Privée.

Issu du domaine du financement commercial, M. Christian Oertli bénéficie de 35 ans d'expérience dans le secteur bancaire dont 25 ans dans la gestion de la clientèle privée.

Après plus de 20 ans chez UBS à différents postes à responsabilité, il a travaillé auprès d'Institutions bancaires basées au Liechtenstein principalement en tant que responsable de la Banque Privée.

Il est titulaire d'un diplôme d'études supérieures en banque de l'Université de Berne et de Rochester.

Michel Kisfaludy

Responsable Juridique & Compliance,
Directeur

Citoyen suisse, né en 1970

M. Michel Kisfaludy possède 20 ans d'expérience dans l'industrie bancaire et plus de 15 ans en tant que Responsable Juridique et/ou Compliance.

En tant que membre du Comité de Direction, il est en charge du Service Juridique & Compliance et est le répondant pour le Fichier Central. Auparavant, il occupait des postes similaires auprès de différents établissements bancaires, comme le Crédit

Lyonnais (Suisse) S.A., Banque Heritage et Banque Safdié, respectivement Leumi Private Bank.

M. Michel Kisfaludy détient une licence en droit (équivalent Master) de l'Université de Genève ainsi qu'un brevet d'avocat suisse.

Florence Skeates

Responsable des Opérations, Directrice

Citoyenne suisse, née en 1968

Mme Florence Skeates a plus de 25 ans d'expérience dans le domaine bancaire. Elle a commencé à la Banque Pasche S.A. en 1991 (nommée Banque Havilland (Suisse) S.A. depuis 2016) où elle a repris la supervision du département Back Office. En 2009, Mme Florence Skeates a rejoint la Banque Safdié pour un nouveau challenge en tant que Responsable Administration. Elle est revenue à la Banque Havilland (Suisse) S.A. deux années plus tard avec de nouvelles perspectives et de nouveaux challenges.

En tant que membre du Comité Exécutif, elle est responsable des Départements Logistiques, Middle Office et Informatique.

Didier Jubin

Responsable des Risques, Directeur

Citoyen suisse, né en 1970

M. Didier Jubin a rejoint la Banque en 2011. Il possède plus de 20 ans d'expérience dans l'industrie bancaire. Il a débuté sa carrière chez Procter & Gamble, puis chez E&Y dans le domaine de l'audit financier avant d'acquérir de multiples expériences dans le domaine de la

gestion des risques. Il a occupé des positions de direction dans différentes institutions bancaires à Genève, telles que le Credit Lyonnais (Suisse) S.A. et la Banque Edmond de Rothschild (Suisse) S.A..

M. Didier Jubin est licencié en gestion d'entreprise des Hautes Ecoles Spécialisées de Suisse Occidentale à Neuchâtel et a suivi un programme MBA à la Swiss business School à Zurich.

Politique générale des risques

L'orientation stratégique de la Banque en matière de risques est contenue dans le Règlement sur la politique des risques, approuvé par le Conseil d'Administration. Pour le surplus, nous renvoyons le lecteur au chiffre 3 de l'annexe aux comptes annuels.

BANQUE HAVILLAND (SUISSE) S.A.

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE BANQUE HAVILLAND (SUISSE) S.A. GENÈVE

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION SUR LES COMPTES ANNUELS

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Banque Havilland (Suisse) S.A., comprenant le bilan, le compte de résultat, l'état des capitaux propres et l'annexe (pages 18 et 61) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019.

Responsabilité du Conseil d'Administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'Administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'Administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but

d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

RAPPORT SUR D'AUTRES DISPOSITIONS LÉGALES

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'Administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Deloitte SA
Genève, le 31 mars 2020



Alexandre Buga
Expert-réviser agréé
Réviser responsable



Vida Gratteau

Deloitte SA
Rue du Pré-de-la-Bichette 1
CH-1202 GENEVE
Téléphone: +41 58 279 80 00
Téléfax: +41 58 279 88 00
www.deloitte.ch



BANQUE HAVILLAND (SUISSE) S.A.

COMPTES ANNUELS AU 31 DÉCEMBRE 2019 (EN FRANCS SUISSES)

ACTIFS	31/12/2019	31/12/2018
Liquidités	24 670 530	35 573 515
Créances sur les banques	69 763 965	78 493 874
Créances sur la clientèle	1 668 834	4 435 236
Créances hypothécaires	45 452 784	15 462 380
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	388 505	127 451
Immobilisations financières	15 986 333	28 398 355
Comptes de régularisation	869 373	812 377
Participations*	-	-
Immobilisations corporelles	4 758 673	5 183 800
Valeurs immatérielles	82 826	277 790
Autres actifs	25 944	71 090
TOTAL DES ACTIFS	163 667 767	168 835 868
Total des créances subordonnées	-	-
- Dont avec obligation de conversion et/ou abandon de créance	-	-

*Se référer à la note sur la présentation des participations de la page 43.

BANQUE HAVILLAND (SUISSE) S.A.

COMPTES ANNUELS AU 31 DÉCEMBRE 2019 (EN FRANCS SUISSES)

PASSIFS	31/12/2019	31/12/2018
Engagements envers les banques	14 269 129	1 923 016
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	68 978 186	80 911 942
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	435 146	160 570
Comptes de régularisation	1 772 299	1 591 322
Autres passifs	322 527	309 560
Provisions	342 363	360 108
Réserves pour risques bancaires généraux	1 013 105	1 013 105
Capital social	42 000 000	42 000 000
Réserve légale issue du bénéfice	30 206 975	30 206 975
Bénéfice reporté	10 359 270	7 247 247
(Perte)/Bénéfice de l'exercice	(6 031 233)	3 112 023
TOTAL DES PASSIFS	163 667 767	168 835 868
Total des engagements subordonnés	-	-
- Dont avec obligation de conversion et/ou abandon de créance	-	-

BANQUE HAVILLAND (SUISSE) S.A.

OPÉRATIONS HORS BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2019 (EN FRANCS SUISSES)

	31/12/2019	31/12/2018
Engagements conditionnels	546 404	654 301
Engagements irrévocables	240 000	292 000

BANQUE HAVILLAND (SUISSE) S.A.

COMPTE DE RÉSULTAT POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2019 (EN FRANCS SUISSES)

	2019	2018
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS D'INTERETS		
Produits des intérêts et des escomptes	515 040	628 285
Produits des intérêts et des dividendes des opérations de négoce	4 737	-
Produits des intérêts et des dividendes des immobilisations financières	255 166	425 921
Charges d'intérêts	(5 220)	(23 962)
Résultat brut des opérations d'intérêts	769 723	1 030 244
<hr/>		
Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts	(7 425)	(4 287)
Sous-total Résultat net des opérations d'intérêts	762 298	1 025 957
<hr/>		
RÉSULTAT DES OPERATIONS DE COMMISSIONS ET DES PRESTATIONS DE SERVICE		
Produit des commissions sur les titres et les opérations de placement	3 339 149	3 250 617
Produit des commissions sur les opérations de crédit	317 372	16 600
Produit des commissions sur les autres prestations de service	46 671	56 842
Charges de commissions	(1 594 142)	(1 149 209)
Sous-total Résultat des opérations de commissions et des prestations de service	2 109 050	2 174 850
<hr/>		
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE NÉGOCE ET DE L'OPTION DE LA JUSTE VALEUR		
	796 835	798 004
<hr/>		
AUTRES RÉSULTATS ORDINAIRES		
Résultat des aliénations d'immobilisations financières	763 511	(4 807)
Résultat des immeubles	24 000	-
Autres produits ordinaires	218 424	-
Autres charges ordinaires	(10 657)	(244 429)
Sous-total Autres résultats ordinaires	(995 278)	(249 236)
<hr/>		
CHARGES D'EXPLOITATION		
Charges de personnel	(7 576 225)	(7 286 253)
Autres charges d'exploitation	(2 206 543)	(2 191 129)
Sous-total Charges d'exploitation	(9 782 768)	(9 477 382)

BANQUE HAVILLAND (SUISSE) S.A.

COMPTE DE RÉSULTAT POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2019 (EN FRANCS SUISSES) (SUITE)

	2019	2018
Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles	(694 724)	(856 153)
Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes	(19 731)	(15 376)
Résultat opérationnel	(5 833 762)	(6 599 336)
Produits extraordinaires	17 870	10 065 006
Charges extraordinaires	(94 936)	(41 439)
Impôts	(120 405)	(312 208)
(Perte)/Bénéfice de l'exercice	(6 031 233)	3 112 023

BANQUE HAVILLAND (SUISSE) S.A.

RÉPARTITION DU BÉNÉFICE/COUVERTURE DE LA PERTE (EN FRANCS SUISSES)

	31/12/2019	31/12/2018
(Perte)/Bénéfice de l'exercice	(6 031 233)	3 112 023
Bénéfice reporté	10 359 270	7 247 247
Bénéfice au bilan	4 328 037	10 359 270
<hr/>		
Répartition du bénéfice		
Report à nouveau	4 328 037	10 359 270

BANQUE HAVILLAND (SUISSE) S.A.

PRÉSENTATION DE L'ÉTAT DES CAPITAUX PROPRES (EN FRANCS SUISSES)

	CAPITAL SOCIAL	RÉSERVE LÉGALE ISSUE DU BÉNÉFICE	RÉSERVES POUR RISQUES BANCAIRES GÉNÉRAUX	BÉNÉFICE REPORTÉ	BENEFICE DE L'EXERCICE	TOTAL
Capitaux propres au début de la période de référence	42 000 000	30 206 975	1 013 105	7 247 247	3 112 023	83 579 350
Autres dotations / (prélèvements) affectant les autres réserves	-	-	-	3 112 023	(3 112 023)	-
Bénéfice / (Perte) de l'exercice	-	-	-	-	(6 031 233)	(6 031 233)
Capitaux propres à la fin de la période de référence	42 000 000	30 206 975	1 013 105	10 359 270	(6 031 233)	77 548 117



BANQUE HAVILLAND (SUISSE) S.A.

ANNEXES RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS AU 31 DÉCEMBRE 2019 (EN FRANCS SUISSES)

1. RAISON SOCIALE, ACTIVITÉ ET MENTION DE L'EFFECTIF DU PERSONNEL

Banque Havilland (Suisse) S.A. (ci-après la Banque) a pour but l'exploitation d'une banque axée principalement sur la gestion de fortune et l'exercice d'une activité de négociant en valeurs mobilières.

L'essentiel des opérations consiste en prestations usuelles destinées à la clientèle privée, telles que gestion de fortune, négoce de titres et de produits dérivés, dépôts fiduciaires et accessoirement mise à disposition de facilités de crédit sur base couverte.

En sus de son siège à Genève, la Banque est active à Zürich.

La Banque externalise les services de messagerie interbancaire (service bureau), certains services applicatifs auprès de Bottomline Technologies SARL ainsi que la gestion centralisée des utilisateurs et du paramétrage commun dans l'appliquet bancaire Apsys à Banque Havilland S.A. au Luxembourg.

A la fin de l'exercice, l'effectif du personnel s'élève à 38.9 personnes (35.6 l'année précédente) converti en emplois à temps complet.

Conseil d'Administration

Monsieur Antony Colin Turner (Président)

Monsieur Alain Bruno Levy (Vice-président) – Indépendant (*)

Monsieur Jean-François Willems (Vice-président)

Monsieur Lars Rejding (membre depuis le 11 septembre 2019)

Monsieur Harley James Rowland

Monsieur Jean-Claude Roch – Indépendant (*)

(*) Indépendant selon les critères d'indépendance de la Circ.-FINMA 17/01 « Gouvernance d'entreprise-banques ».

BANQUE HAVILLAND (SUISSE) S.A.

ANNEXES RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS AU 31 DÉCEMBRE 2019 (EN FRANCS SUISSES)

2. PRINCIPES COMPTABLES ET PRINCIPES D'ÉVALUATION

2.1. PRINCIPES DE BASE

La tenue de la comptabilité ainsi que les principes comptables et d'évaluation sont conformes au Code des obligations, à la Loi fédérale sur les banques et à son Ordonnance, aux dispositions statutaires et aux directives de la FINMA.

Les états financiers au 31 décembre 2019 sont présentés conformément à la directive sur les dispositions régissant l'établissement des comptes (Circ.-FINMA 2015/1).

Les principes comptables adoptés par la Banque pour établir les comptes statutaires sont les suivants :

2.2. SAISIE DES OPÉRATIONS ET INSCRIPTION AU BILAN

Toutes les opérations conclues jusqu'à la date du bilan sont prises en compte et évaluées selon les principes reconnus. Le résultat de toutes les opérations conclues est intégré dans le compte de résultat.

Les opérations conclues au comptant mais non encore exécutées sont enregistrées au bilan selon le principe de la date de conclusion (« trade date accounting »).

BANQUE HAVILLAND (SUISSE) S.A.

ANNEXES RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS AU 31 DÉCEMBRE 2019 (EN FRANCS SUISSES)

2.3. CONVERSION DES MONNAIES ÉTRANGÈRES

Les transactions en monnaies étrangères sont comptabilisées au taux de change en vigueur à la date des transactions. Les gains et pertes résultant du règlement de ces transactions ainsi que de la conversion, au taux de change en vigueur à la date du bilan, des actifs et des passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont comptabilisés au compte de résultat.

Les principaux taux de change utilisés pour la conversion des monnaies étrangères sont les suivants :

	COURS DE CLÔTURE 2019	COURS DE CLÔTURE 2018	COURS MOYEN 2019	COURS MOYEN 2018
EUR	1.0867	1.1265	1.1108	1.1503
USD	0.9679	0.9833	0.9932	0.9768

2.4. PRINCIPES GÉNÉRAUX D'ÉVALUATION

Les actifs et passifs ainsi que les affaires hors bilan publiés sous une même rubrique font l'objet d'une évaluation individuelle.

2.5. LIQUIDITÉS, CRÉANCES RÉSULTANT DE PAPIERS MONÉTAIRES, CRÉANCES SUR LES BANQUES, CRÉANCES RÉSULTANT D'OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DE TITRES ET ENGAGEMENTS AU PASSIF

Ces éléments sont portés au bilan à leur valeur nominale ou à leur valeur d'acquisition, déduction faite des correctifs de valeurs individuelles nécessaires.

BANQUE HAVILLAND (SUISSE) S.A.

ANNEXES RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS AU 31 DÉCEMBRE 2019 (EN FRANCS SUISSES)

2.6. PRÊTS (CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE ET CRÉANCES HYPOTHÉCAIRES)

Il s'agit des crédits d'espèces accordés par la Banque à ses clients. Une créance est considérée comme compromise lorsque des indices probants rendent les paiements contractuels futurs peu vraisemblables ou lorsque ces paiements sont en retard depuis plus de 90 jours.

Les intérêts réputés en souffrance ne sont pas saisis comme « Produits des intérêts ».

Les créances compromises sont évaluées à la valeur de liquidation, tout comme d'ailleurs les éventuelles sûretés obtenues, et les corrections de valeurs effectuées en tenant compte de la solvabilité du débiteur. Les opérations hors bilan, telles que les engagements fermes, garanties et instruments financiers dérivés sont compris dans cette évaluation. Les provisions nécessaires sont dès lors compensées directement à l'actif.

Lorsqu'une créance est considérée comme entièrement ou partiellement irrécupérable ou que la Banque renonce à la récupérer, elle est amortie par le débit du correctif de valeur correspondant. Les montants récupérés sur des créances amorties sont crédités directement à la « Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts ».

Une créance n'est plus considérée comme compromise si les arriérés (capital et intérêts) ont été réglés et le service de la dette a repris normalement.

La Banque ne constitue pas de correctifs de valeurs forfaitaires.

Les correctifs de valeurs individuelles sont mentionnés à leur valeur brute et sont directement déduits des rubriques correspondantes de l'actif.

BANQUE HAVILLAND (SUISSE) S.A.

ANNEXES RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS AU 31 DÉCEMBRE 2019 (EN FRANCS SUISSES)

2.7. IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Les titres de créance destinés à être conservés jusqu'à l'échéance sont évalués à la valeur d'acquisition compte tenu de la délimitation sur la durée de l'agio ou du disagio. Les gains et pertes résultant des opérations d'intérêts aliénées avant l'échéance ou remboursées par anticipation sont délimités sur la durée résiduelle de l'opération, c'est-à-dire jusqu'à l'échéance initialement prévue. Les dépréciations de valeur pour raison de solvabilité, de même que les reprises subséquentes, sont comptabilisées respectivement sous la rubrique « Autres charges ordinaires » et « Autres produits ordinaires ». Les métaux précieux sont évalués et portés au bilan à leur juste valeur (« fair value »). Les autres placements financiers sont évalués selon le principe de la valeur la plus basse, c'est-à-dire au prix d'achat ou à la valeur du marché lorsque cette dernière est inférieure.

2.8. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont portées au bilan à leur valeur d'acquisition, sous déduction des amortissements cumulés. L'actualité de la valeur est revue chaque année. Les investissements dans des immobilisations corporelles existantes sont activés si la valeur de marché ou d'usage est durablement augmentée ou s'ils entraînent une augmentation notable de la durée de vie. Si cet examen fait apparaître un changement de la durée d'utilisation ou une diminution de valeur, la Banque amortit la valeur comptable résiduelle selon un plan correspondant à la nouvelle durée d'utilisation ou procède à un amortissement non planifié.

Les amortissements sont effectués linéairement selon un plan sur toute la durée d'utilisation prévue de l'immobilisation. Les amortissements sont comptabilisés au débit de la rubrique « Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles » du compte de résultat.

BANQUE HAVILLAND (SUISSE) S.A.

ANNEXES RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS AU 31 DÉCEMBRE 2019 (EN FRANCS SUISSES)

Les durées d'utilisation prévues pour les différentes catégories d'immobilisations corporelles sont les suivantes :

- Immeubles : de 20 à 66 ans
- Autres immobilisations corporelles : de 5 à 10 ans
- Logiciels, matériel informatique et de communication : au maximum 3 ans
- Véhicules : au maximum 3 ans

Les gains réalisés lors de l'aliénation d'immobilisations corporelles sont comptabilisés à la rubrique « Produits extraordinaires » et les pertes à la rubrique « Charges extraordinaires ».

2.9. VALEURS IMMATÉRIELLES

Les valeurs immatérielles acquises sont portées à l'actif du bilan lorsqu'elles vont procurer à la Banque des avantages économiques s'étendant sur plusieurs années. Les valeurs immatérielles créées par la Banque ne sont pas activées. Les valeurs immatérielles sont portées au bilan et évaluées selon le principe des coûts d'acquisition.

Les valeurs immatérielles sont amorties de façon linéaire par la position « Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations et valeurs immatérielles », selon la durée d'utilisation estimée avec prudence. La durée d'utilisation des valeurs immatérielles se résume comme suit :

- Licences : au maximum 3 ans
- Autres valeurs immatérielles : au maximum 5 ans

BANQUE HAVILLAND (SUISSE) S.A.

ANNEXES RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS AU 31 DÉCEMBRE 2019 (EN FRANCS SUISSES)

Les gains réalisés lors de l'aliénation de valeurs immatérielles sont enregistrés dans la rubrique « Produits extraordinaires », les pertes réalisées dans la rubrique « Charges extraordinaires ».

L'actualité de la valeur est revue chaque année.

2.10. ENGAGEMENTS DE PRÉVOYANCE

La Banque remplit l'obligation légale en matière de prévoyance envers ses employés par son affiliation auprès d'une fondation collective agréée.

Les engagements de prévoyance ainsi que les actifs servant à leur couverture sont détenus par une fondation juridiquement indépendante.

Les cotisations ajustées à la période sont enregistrées dans la rubrique « charges de personnel » dans le compte de résultat.

La Banque examine à la date du bilan s'il existe dans l'institution de prévoyance un avantage ou un engagement économique. Cet examen est basé sur les contrats, les comptes annuels de l'institution de prévoyance établi en Suisse selon la Swiss GAAP RPC 26, ainsi que d'autres calculs présentant la situation financière ainsi que l'excédent de couverture ou le découvert existant.

2.11. IMPÔTS

Les impôts courants concernent la taxation des revenus et du capital déterminant. Les impôts ponctuels ou les impôts sur transactions ne font pas partie des impôts courants sur les bénéfices.

Les impôts courants sont déterminés conformément aux prescriptions fiscales applicables et comptabilisés comme charge de la période comptable au cours de laquelle les bénéfices ont été réalisés.

BANQUE HAVILLAND (SUISSE) S.A.

ANNEXES RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS AU 31 DÉCEMBRE 2019 (EN FRANCS SUISSES)

Les soldes dus d'impôts directs sur le bénéfice et les fonds propres sont comptabilisés au passif du bilan sous la rubrique « Comptes de régularisation », alors que les soldes dus des impôts indirects sont présentés sous « Autres passifs ». Les impôts dus et à récupérer avec la même administration fiscale sont compensés et le solde est présenté soit à l'actif soit au passif.

2.12. PROVISIONS

En application du principe de prudence, la Banque constitue des correctifs de valeurs et des provisions individuels pour tous les risques de perte reconnaissables, les dotations sont enregistrées par le compte « Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes ».

Les provisions qui, au cours d'une période comptable, ne sont plus économiquement nécessaires sont dissoutes et portées au compte de résultat.

Les dissolutions par le compte de résultat de provisions, économiquement plus nécessaires, doivent être enregistrées comme suit :

- les provisions pour impôts par la rubrique « Impôts » ;
- les provisions pour engagements de prévoyance par la rubrique « Charges de personnel » ;
- les autres provisions par la rubrique « Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes », à l'exception des provisions de restructuration constituées par la rubrique « Charges de personnel ».

La rubrique « Provisions » peut contenir des réserves libres. Les provisions existantes font l'objet d'une revue annuelle.

BANQUE HAVILLAND (SUISSE) S.A.

ANNEXES RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS AU 31 DÉCEMBRE 2019 (EN FRANCS SUISSES)

2.13. RÉSERVES POUR RISQUES BANCAIRES GÉNÉRAUX

Les Réserves pour risques bancaires généraux pour un montant de CHF 1 013 105 n'ont pas été taxées.

La création ou la dissolution de Réserves pour risques bancaires généraux sont enregistrées par le compte « Variations des réserves pour risques bancaires généraux ».

2.14. ENGAGEMENTS CONDITIONNELS, ENGAGEMENTS IRRÉVOCABLES

La présentation de ces éléments dans les opérations hors bilan se fait à la valeur nominale. Pour les risques prévisibles, la Banque constitue des provisions au passif du bilan.

2.15. VALEURS DE REMPLACEMENT POSITIVES ET NÉGATIVES DES INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Les instruments financiers dérivés sont utilisés à des fins de négoce et de couverture.

Tous les instruments financiers dérivés sont évalués à leur juste valeur. La juste valeur découle du prix résultant d'un marché efficient et liquide.

Les opérations sur instruments financiers dérivés sont principalement conclues avec la clientèle de la Banque et retournées sur le marché.

Le résultat, réalisé et non réalisé, des transactions sur instruments financiers dérivés utilisés à des fins de négoce est comptabilisé à la rubrique « Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur ».

BANQUE HAVILLAND (SUISSE) S.A.

ANNEXES RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS AU 31 DÉCEMBRE 2019 (EN FRANCS SUISSES)

3. PRINCIPES D'ÉVALUATION ET DE GESTION DES RISQUES

3.1. ÉVALUATION DES RISQUES

Le Conseil d'Administration examine régulièrement les principaux risques d'activité, décrits ci-après, auxquels la Banque est exposée.

L'évaluation tient compte des mesures visant à limiter les risques ainsi que des contrôles internes prévus à cet effet. Le Conseil d'Administration veille à l'existence de mesures assurant le contrôle permanent, à l'évaluation des paramètres influençant le profil de risque et à leur prise en compte lors de l'établissement des états financiers.

3.2. RISQUES DE DÉFAILLANCE

La politique des risques en matière de crédit englobe la totalité des engagements qui pourraient entraîner des pertes si les contreparties se trouvaient dans l'incapacité de rembourser leurs engagements.

La Banque limite les risques résultant des crédits en les répartissant, en se montrant exigeante sur la qualité des débiteurs et par le biais de marges de couverture. La politique de la Banque est d'octroyer principalement des crédits lombards ainsi que des crédits hypothécaires sous certaines conditions. Le Conseil d'Administration fixe le taux de nantissement maximum par catégorie d'actif (selon le type, la qualité et la liquidité du titre de la société émettrice). Par ailleurs, la Banque se laisse l'opportunité d'accompagner la clientèle « Ultra High Net Worth Individuals », dans l'acquisition de bateaux de loisirs (« yachts ») ou des jets privés en finançant, le cas échéant, une partie de l'objet selon une approche prudente.

BANQUE HAVILLAND (SUISSE) S.A.

ANNEXES RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS AU 31 DÉCEMBRE 2019 (EN FRANCS SUISSES)

3.3. RISQUES DE TAUX

La Banque veille à la concordance des échéances entre actifs et passifs pour ne pas être exposée à un risque de taux significatif. Elle n'utilise pas d'instruments dérivés sur taux d'intérêts.

Des limites sont fixées en termes d'effet sur le revenu et de sensibilité sur les fonds propres. Le risque de taux est mesuré mensuellement à l'aide d'un outil informatique qui analyse l'effet des variations de taux sur le revenu et les fonds propres. Étant donné l'activité de la Banque, le risque de taux peut être considéré comme modéré.

3.4. RISQUES OPÉRATIONNELS

Les risques opérationnels sont définis comme des risques de pertes directes ou indirectes résultant d'une inadéquation ou d'une défaillance attribuable aux procédures, au facteur humain, aux systèmes ou à des événements extérieurs. Des règlements et des directives internes portant sur l'organisation et les contrôles permettent de limiter ces risques. Le système de contrôle interne est vérifié par la révision interne, qui rend directement compte de ses travaux au Comité d'audit.

3.5. COMPLIANCE ET RISQUES JURIDIQUES

Le Compliance Officer et le service juridique veillent au respect par la Banque des dispositions réglementaires en vigueur ainsi que des devoirs de diligence propres aux banques. Ils suivent les développements législatifs en cours auprès des autorités de surveillance, du gouvernement, du parlement ou d'autres organismes. Le Compliance Officer et le service juridique veillent également à l'adaptation des directives internes aux nouvelles dispositions législatives et réglementaires.

BANQUE HAVILLAND (SUISSE) S.A.

ANNEXES RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS AU 31 DÉCEMBRE 2019 (EN FRANCS SUISSES)

3.6. RISQUES DE LIQUIDITÉ

Les risques de liquidité sont contrôlés selon les dispositions légales applicables en la matière.

3.7. AUTRES RISQUES DE MARCHÉ

Pour limiter les autres risques de marché, qui sont essentiellement des risques de position sur titres, la Banque a instauré un système de contrôle hebdomadaire.

3.8. MÉTHODES APPLIQUÉES POUR L'IDENTIFICATION DES RISQUES DE DÉFAILLANCE ET POUR LA DÉTERMINATION DU BESOIN DE CORRECTIONS DE VALEUR

Créances couvertes par hypothèque

Pour les financements de biens immobiliers à usage propre, la Banque actualise annuellement la valeur des gages fournie par les modèles hédoniques en se basant sur l'évolution d'indices immobiliers régionaux établis par des prestataires externes.

Après validation des nouvelles évaluations, le taux d'avance sur gage est mis à jour. Elle analyse également les arriérés d'intérêts et le respect du plan d'amortissement. Sur cette base, la Banque identifie les crédits hypothécaires présentant des risques accrus.

Après un examen détaillé, effectué par des spécialistes, ces crédits peuvent faire l'objet d'une demande de sûretés supplémentaires ou d'une correction de valeur pour défaut de couverture.

BANQUE HAVILLAND (SUISSE) S.A.

ANNEXES RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS AU 31 DÉCEMBRE 2019 (EN FRANCS SUISSES)

Crédits couverts par des titres

Les engagements ainsi que la valeur des titres nantis sont vérifiés quotidiennement. Si la valeur de nantissement des sûretés vient à être inférieure au montant du crédit, la Banque exige soit un remboursement partiel, soit des sûretés supplémentaires. Si l'insuffisance de couverture croît ou s'il existe des conditions de marché exceptionnelles, la Banque réalise les sûretés.

Crédits sans couverture

Les crédits en blanc sont des dépassements en compte de la clientèle de détail.

3.9. ÉVALUATION DES SÛRETÉS DE CRÉDIT

Créances couvertes par hypothèque

Les crédits garantis par gage immobilier ne sont jamais octroyés sans une évaluation externe récente des sûretés.

La Banque prend comme base de l'octroi des crédits la valeur de l'estimation externe récente.

Créances couvertes par des titres

Pour les crédits lombards et autres crédits couverts par des titres, seules des sûretés (obligations, actions) facilement négociables sont acceptées.

3.10. EXTERNALISATION DES ACTIVITÉS

La Banque externalise les services de messagerie interbancaire (service bureau), certains services applicatifs auprès de Bottomline Technologies SARL ainsi que la gestion centralisée des utilisateurs et du paramétrage commun dans l'applicatif bancaire Apsys à Banque Havilland S.A. au Luxembourg.

BANQUE HAVILLAND (SUISSE) S.A.

ANNEXES RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS AU 31 DÉCEMBRE 2019 (EN FRANCS SUISSES)

4. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DU BILAN

4.1. IMPACT DE LA PANDÉMIE COVID-19

La Banque a analysé les impacts de la pandémie COVID 19 notamment en matière de risques de crédit, de marché et opérationnel. Dans cet environnement, la Direction a porté une attention toute particulière à l'évolution de cette crise et a pris les mesures nécessaires afin de permettre d'une part, d'assurer la continuité des processus opérationnels de tous les services essentiels et d'autre part, la gestion appropriée des risques inhérents à la pandémie.

La banque a également mis en place un plan de continuité des affaires pour lui permettre de s'adapter aux conséquences de la pandémie avec le moins de perturbations possibles.

Compte tenu du faible appétit aux risques de crédit et aux risques de marchés, la Banque n'a pas enregistré d'impacts significatifs à l'exception des positions obligataires détenues dans ses immobilisations financières. En effet, la volatilité suscitée par la pandémie a provoqué des turbulences importantes sur les marchés financiers mondiaux avec pour conséquence une réduction de la liquidité notamment sur les marchés obligataires.

Le niveau de fonds propres ainsi que les exigences de liquidités de la Banque, dépassant largement les exigences réglementaires, nous permettent d'être confiants quant à notre capacité à maintenir les ratios prudentiels.

Cela étant, il est important de noter que l'impact économique est difficile à quantifier compte tenu de l'incertitude liée non seulement à l'ampleur de la crise mais aussi à sa durée.

BANQUE HAVILLAND (SUISSE) S.A.

ANNEXES RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS AU 31 DÉCEMBRE 2019 (EN FRANCS SUISSES)

5. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

5.1. PRÉSENTATION DES COUVERTURES DES CRÉANCES ET DES OPÉRATIONS HORS BILAN AINSI QUE DES CRÉANCES COMPROMISES

		NATURE DES COUVERTURES			TOTAL
		COUVERTURES HYPOTHÉCAIRES	AUTRES COUVERTURES	SANS COUVERTURE	
Prêts**					
Créances sur la clientèle		-	633 868	1 771 099*	2 404 967
Créances hypothécaires		45 452 784	-	-	45 452 784
- immeubles d'habitation		45 452 784	-	-	45 452 784
- immeubles commerciaux		-	-	-	-
- immeubles artisanaux et industriels		-	-	-	-
- autres		-	-	-	-
TOTAL DES PRÊTS**	31/12/2019	45 452 784	633 868	1 771 099	47 857 751
	31/12/2018	15 462 380	3 210 289	2 157 937	20 830 606
TOTAL DES PRÊTS***	31/12/2019	45 452 784	633 868	1 034 966	47 121 618
	31/12/2018	15 462 380	3 210 289	1 224 947	19 897 616
Hors bilan					
Engagements conditionnels		-	546 404	-	546 404
Engagements irrévocables		-	-	240 000	240 000
TOTAL DU HORS BILAN	31/12/2019	-	546 404	240 000	786 404
	31/12/2018	-	654 301	292 000	946 301

(*) Ce montant est composé de 1 034 966 CHF qui sont déposés auprès du correspondant SIX SIS AG pour lequel la FINMA demande le reclassement en créances sur la clientèle.

(**) avant compensation avec les corrections de valeur

(***) après compensation avec les corrections de valeur

BANQUE HAVILLAND (SUISSE) S.A.

ANNEXES RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS AU 31 DÉCEMBRE 2019 (EN FRANCS SUISSES)

CRÉANCES COMPROMISES	MONTANT BRUT	VALEUR ESTIMÉE DE RÉALISATION DES SÛRETÉS	MONTANT NET	CORRECTIONS DE VALEUR INDIVIDUELLES
31/12/2019	736 133	-	736 133	736 133
31/12/2018	932 990	-	932 990	932 990

5.2. PRÉSENTATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS (ACTIFS / PASSIFS)

	INSTRUMENTS DE NEGOCE			
	VALEURS DE REPLACEMENT POSITIVES	VALEURS DE REPLACEMENT NÉGATIVES	VOLUMES DES CONTRATS	
Devises - métaux précieux				
contrats à terme et options sur devises	375 027	421 668	47 969 800	
Titres de participation - Indices				
options (OTC)	13 478	13 478	674 886	
TOTAL*	31/12/2019	388 505	435 146	48 644 686
- dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation		388 505	435 146	48 644 686
	31/12/2018	127 451	160 570	25 254 770
- dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation		127 451	160 570	25 254 770

	INSTRUMENTS DE NEGOCE		
	VALEURS DE REMPLACEMENT POSITIVES (CUMULÉES)	VALEURS DE REMPLACEMENT NÉGATIVES (CUMULÉES)	
TOTAL**	31/12/2019	388 505	435 146
	31/12/2018	127 451	160 570

(*) avant prise en compte des contrats de netting

(**) après prise en compte des contrats de netting

BANQUE HAVILLAND (SUISSE) S.A.

ANNEXES RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS AU 31 DÉCEMBRE 2019 (EN FRANCS SUISSES)

	INSTANCES CENTRALES DE CLEARING	BANQUES ET NÉGOCIANTS EN VALEURS MOBILIÈRES	AUTRES CLIENTS
--	---------------------------------------	--	----------------

Répartition selon les contreparties

Valeurs de remplacement positives**	-	356 114	32 391
-------------------------------------	---	---------	--------

(**) après prise en compte des contrats de netting

5.3. RÉPARTITION DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

	VALEUR COMPTABLE		JUSTE VALEUR	
	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2018
Titres de créance	15 780 718	28 219 488	15 893 888	28 226 794
- dont destinés à être conservés jusqu'à l'échéance	3 209 202	15 277 532	3 245 445	15 267 092
- dont disponible à la revente	12 571 516	12 941 956	12 648 443	12 959 702
Titres de participation	5 127	6 059	22 629	6 059
- dont participations qualifiées	-	-	-	-
Métaux précieux	200 488	172 808	200 488	172 808
TOTAL	15 986 333	28 398 355	16 117 005	28 405 661
- dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités	-	-	-	-

La variation du total des immobilisations financières s'explique par l'arrivée à échéance de certaines obligations au niveau des titres de créance.

BANQUE HAVILLAND (SUISSE) S.A.

ANNEXES RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS AU 31 DÉCEMBRE 2019 (EN FRANCS SUISSES)

5.3.1. Répartition des contreparties selon la notation

	DE AAA À AA-	DE A+ À A-	DE BBB+ À BBB-	DE BB+ À B-	INFÉRIEUR À B-	SANS NOTATION
Titres de créance - valeurs comptables	-	1 840 181	11 842 870	399 800	-	1 697 867

La Banque se fonde sur les classes de notation de S&P, ou à défaut Fitch ou Moody's.

5.4. PRÉSENTATION DES PARTICIPATIONS

VALEUR D'ACQUISITION	AMOR- TISSEMENTS CUMULÉS	VALEUR COMPTABLE AU 31/12/2018	2019					VALEUR COMPTABLE AU 31/12/2019
			CHANGEMENTS D'AFFECTION	INVES- TISSEMENTS	DÉSINVES- TISSEMENTS	AMOR- TISSEMENTS	RE- PRISES	

Autres
participations
sans valeur
boursière

La société dominée étant insignifiante dans l'optique des objectifs visés par les comptes consolidés, la Banque n'établit pas de comptes consolidés.

5.5. INDICATION DES ENTREPRISES DANS LESQUELLES LA BANQUE DETIENT UNE PARTICIPATION PERMANENTE SIGNIFICATIVE, DIRECTE OU INDIRECTE

RAISON SOCIALE ET SIÈGE	ACTIVITÉ	CAPITAL SOCIAL	2019	2018	2019	2018	DÉTENTION DIRECTE	DÉTENTION INDIRECTE
			PART AU CAPITAL (EN %)	PART AU CAPITAL (EN %)	PART AUX VOIX (EN %)	PART AUX VOIX (EN %)		
Serficom Family Office SA, Genève (en liquidation)	Services financiers et administratifs et family office	CHF 6 800 000	100.00	100.00	100.00	100.00	Oui	N/A

BANQUE HAVILLAND (SUISSE) S.A.

ANNEXES RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS AU 31 DÉCEMBRE 2019 (EN FRANCS SUISSES)

5.6. PRÉSENTATION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	VALEUR D'ACQUISITION	AMOR- TISSEMENTS CUMULÉS	VALEUR COMPTABLE AU 31/12/2018	2019					VALEUR COMPTABLE AU 31/12/2019
				CHANGEMENTS D'AFFECTION	INVE- TISSE- MENTS	DÉSINVE- TISSEMENTS	AMOR- TISSEMENTS	RE- PRISES	
Immeubles à l'usage de la Banque*	14 890 376	(10 190 376)	4 700 000	-	-	-	(260 000)	-	4 440 000
Software acquis séparément ou développés à l'interne	1 746 065	(1 720 562)	25 503	-	9 696	(1 241 006)	(22 311)	1 241 006	12 888
Autres immobilisations corporelles	7 840 231	(7 381 934)	458 297	-	64 937	(1 337 698)	(217 449)	1 337 698	305 785
TOTAL**	24 476 672	(19 292 872)	5 183 800	-	74 633	(2 578 704)	(499 760)	2 578 704	4 758 673

(*) Total des immobilisations corporelles

5.7. PRÉSENTATION DES VALEURS IMMATÉRIELLES

	VALEUR D'ACQUISITION	AMOR- TISSEMENTS CUMULÉS	VALEUR COMPTABLE AU 31/12/2018	2019					VALEUR COMPTABLE AU 31/12/2019
				CHANGE- MENTS D'AFFECTION	INVE- TISSE- MENTS	DÉSIN- VESTIS- SEMENTS	AMOR- TISSE- MENTS	RE- PRISES	
Goodwill	54 968 440	(54 968 440)	-	-	-	-	-	-	-
Licences	995 270	(717 480)	277 790	-	-	(268 700)	(194 964)	268 700	82 826
Autres valeurs immatérielles	2 639 177	(2 639 177)	-	-	-	(2 639 177)	-	2 639 177	-
TOTAL*	58 602 887	(58 325 097)	277 790	-	-	(2 907 877)	(194 964)	2 907 877	82 826

(*) Total des valeurs immatérielles

BANQUE HAVILLAND (SUISSE) S.A.

ANNEXES RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS AU 31 DÉCEMBRE 2019 (EN FRANCS SUISSES)

5.8. RÉPARTITION DES AUTRES ACTIFS ET AUTRES PASSIFS

	AUTRES ACTIFS		AUTRES PASSIFS	
	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2018
Impôts indirects	20 337	65 484	54 677	37 426
Autres	5 607	5 606	267 850	272 134
TOTAL	25 944	71 090	322 527	309 560

5.9. INSTITUTION DE PRÉVOYANCE

Le plan de base assure les collaborateurs de Banque Havilland (Suisse) S.A. contre les conséquences économiques de la vieillesse, de l'invalidité et du décès. Les bonifications de vieillesse en couverture des prestations de retraite sont prélevées dès le jour de l'entrée en service, mais au plus tôt dès le 1er janvier qui suit le 24ème anniversaire du collaborateur. La cotisation de l'employeur est de 15% (pour la bonification épargne) et de 2,3% non fixe (pour le décès et invalidité) du montant du salaire assuré. Le droit à la rente au capital de vieillesse prend naissance à l'âge ordinaire qui donne droit aux prestations de vieillesse de l'AVS.

Le plan complémentaire est destiné aux cadres pour lesquels l'affiliation est décidée par le Conseil d'Administration.

BANQUE HAVILLAND (SUISSE) S.A.

ANNEXES RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS AU 31 DÉCEMBRE 2019 (EN FRANCS SUISSES)

5.9.1. Indication des engagements envers les propres institutions de prévoyance professionnelle ainsi que du nombre et du type des instruments de capitaux propres de la Banque détenus par ces institutions

Au 31.12.2019, les engagements envers l'institution de prévoyance professionnelle sont nuls.

Au 31.12.2018, les engagements envers l'institution de prévoyance professionnelle sont nuls.

Aucun instrument de capitaux propres de la Banque n'est détenu par l'institution de prévoyance au 31.12.2019 (31.12.2018 : Néant).

EXCÉDENT/ INSUFFISANCE DE COUVERTURE AU 31/12/2017 EN %	PART ÉCONOMIQUE DE LA BANQUE / DU GROUPE FINANCIER		MODIFICATION DE LA PART ÉCONOMIQUE PAR RAPPORT À L'ANNÉE PRÉCÉDENTE (AVANTAGE/ENGAGEMENT ÉCONOMIQUE)	COTISA- TIONS PAYÉES POUR 2018	CHARGES DE PRÉVOYANCE DANS LES CHARGES DE PERSONNEL	
	31.12.2019	31.12.2018			2019	2018

Fondation collective Vita, Zurich	100.00	-	-	785 357	785 357	635 085
--------------------------------------	--------	---	---	---------	---------	---------

Sur la base de chiffres provisoires, le taux de couverture est supérieur à 100% au 31 décembre 2019.

BANQUE HAVILLAND (SUISSE) S.A.

ANNEXES RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS AU 31 DÉCEMBRE 2019 (EN FRANCS SUISSES)

5.10. PRÉSENTATION DES CORRECTIONS DE VALEUR, DES PROVISIONS ET DES RÉSERVES POUR RISQUES BANCAIRES GÉNÉRAUX AINSI QUE DE LEURS VARIATIONS DURANT L'EXERCICE DE RÉFÉRENCE

	ÉTAT AU 31/12/2018	UTILISATIONS CONFORMES AU BUT	RECLASSI- FICATIONS	INTÉRÊTS EN SOUFFRANCE, RECOU- VREMENTS	NOUVELLES CONSTITUTIONS À LA CHARGE DU COMPTE DE RÉSULTAT	DISSOLUTIONS PAR LE COMPTE DE RÉSULTAT	ÉTAT AU 31/12/2019
Provisions pour engagements de prévoyance	-	-	-	-	-	-	-
Provisions pour autres risques d'exploitation	156 298	(1 372)	-	-	-	-	154 926
Autres provisions	203 810	-	-	-	-	(16 373)	187 437
TOTAL DES PROVISIONS	360 108	(1 372)	-	-	-	(16 373)	342 363
Réserves pour risques bancaires généraux	1 013 105	-	-	-	-	-	1 013 105
Corrections de valeur pour risques de défaillance et risques pays							
- dont corrections de valeur pour les risques de défaillance des créances compromises	932 990	(204 282)	-	10 471	-	(3 046)	736 133

BANQUE HAVILLAND (SUISSE) S.A.

ANNEXES RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS AU 31 DÉCEMBRE 2019 (EN FRANCS SUISSES)

5.11. PRÉSENTATION DU CAPITAL SOCIAL

	31/12/2019			31/12/2018		
	VALEUR NOMINALE TOTALE	NOMBRE DE TITRES	CAPITAL DONNANT DROIT AU DIVIDENDE	VALEUR NOMINALE TOTALE	NOMBRE DE TITRES	CAPITAL DONNANT DROIT AU DIVIDENDE
Capital social						
Capital-actions, capital social	42 000 000	42 000	42 000 000	42 000 000	42 000	42 000 000
- dont libéré	42 000 000	42 000	42 000 000	42 000 000	42 000	42 000 000
TOTAL	42 000 000	42 000	42 000 000	42 000 000	42 000	42 000 000
Capital autorisé	42 000 000	42 000	42 000 000	42 000 000	42 000	42 000 000
- dont augmentations de capital effectuées	-	-	-	-	-	-
Capital conditionnel	-	-	-	-	-	-
- dont augmentations de capital effectuées	-	-	-	-	-	-

5.12. INDICATION DES CRÉANCES ET ENGAGEMENTS ENVERS LES PARTIES LIÉES

	CRÉANCES		ENGAGEMENTS	
	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2018
Participants qualifiés	55 960 861	64 757 168	8 595 096	2 071 226
Affaires d'organes	-	-	-	-
Autres parties liées*	-	-	-	-
	HORS BILAN			
	31/12/2019		31/12/2018	
Engagements conditionnels	50 000		50 000	

BANQUE HAVILLAND (SUISSE) S.A.

ANNEXES RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS AU 31 DÉCEMBRE 2019 (EN FRANCS SUISSES)

5.13. INDICATION DES PARTICIPANTS SIGNIFICATIFS

PARTICIPANTS SIGNIFICATIFS ET GROUPE DE PARTICIPANTS LIÉS PAR DES CONVENTIONS DE VOTE	31/12/2019		31/12/2018	
	NOMINAL	PART EN %	NOMINAL	PART EN %
Avec droit de vote				
Banque Havilland S.A., Luxembourg	41 999 000	99.99%	41 999 000	99.99%
Sans droit de vote				
Aucune	-	-	-	-

Banque Havilland S.A., Luxembourg, est contrôlée indirectement par la famille Rowland par l'intermédiaire d'intérêts dans diverses structures patrimoniales affiliées.

5.14. COMPOSITION DU CAPITAL PROPRE

5.14.1. Réserves non distribuables

Tant que la réserve légale issue du bénéfice ne dépasse pas, la moitié du capital-actions, elle ne peut être employée qu'à couvrir des pertes ou à prendre des mesures permettant à l'entreprise de se maintenir en temps d'exploitation déficitaire, d'éviter le chômage ou d'en atténuer les conséquences.

Il n'existe pas de restrictions statutaires d'utilisation des réserves facultatives issues du bénéfice.

BANQUE HAVILLAND (SUISSE) S.A.

ANNEXES RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS AU 31 DÉCEMBRE 2019 (EN FRANCS SUISSES)

5.15. PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE DES ÉCHÉANCES DES INSTRUMENTS FINANCIERS

ACTIFS / INSTRUMENTS FINANCIERS	A VUE	DÉNON-ÇABLE	ÉCHU D'ICI 3 MOIS	ÉCHU ENTRE 3 ET 12 MOIS	ÉCHU ENTRE 12 MOIS ET 5 ANS	ÉCHU APRÈS 5 ANS	IMMO-BILISÉ	TOTAL
Liquidités	24 670 530	-	-	-	-	-	-	24 670 530
Créances sur les banques	66 478 048	2 317 992	967 925	-	-	-	-	69 763 965
Créances sur la clientèle	1 034 966	633 868	-	-	-	-	-	1 668 834
Créances hypothécaires	-	-	-	-	45 452 784	-	-	45 452 784
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	388 505	-	-	-	-	-	-	388 505
Immobilisations financières	205 615	-	-	-	11 008 963	4 771 755	-	15 986 333
TOTAL 31/12/2019	92 777 664	2 951 860	967 925	-	56 461 747	4 771 755	-	157 930 951
31/12/2018	113 730 462	3 210 289	1 868 192	983 259	34 023 944	8 674 665	-	162 490 811

Fonds étrangers / instruments financiers

Engagements envers les banques	14 269 129	-	-	-	-	-	-	14 269 129
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	68 978 186	-	-	-	-	-	-	68 978 186
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	435 146	-	-	-	-	-	-	435 146
TOTAL 31/12/2019	83 682 461	-	-	-	-	-	-	83 682 461
31/12/2018	82 995 528	-	-	-	-	-	-	82 995 528

BANQUE HAVILLAND (SUISSE) S.A.

ANNEXES RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS AU 31 DÉCEMBRE 2019 (EN FRANCS SUISSES)

5.16. PRÉSENTATION DES ACTIFS ET PASSIFS RÉPARTIS ENTRE LA SUISSE ET L'ÉTRANGER SELON LE PRINCIPE DU DOMICILE

ACTIFS	31/12/2019		31/12/2018	
	SUISSE	ETRANGER	SUISSE	ETRANGER
Liquidités	24 670 530	-	35 573 515	-
Créances sur les banques	4 288 603	65 475 362	4 801 527	73 692 348
Créances sur la clientèle	1 239 703	429 131	1 505 936	2 929 300
Créances hypothécaires	8 940 000	36 512 784	8 140 000	7 322 380
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	19 012	369 493	18 482	108 969
Immobilisations financières	2 302 490	13 683 843	2 128 912	26 269 443
Comptes de régularisation	869 373	-	812 377	-
Participations	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	4 758 673	-	5 183 800	-
Valeurs immatérielles	82 826	-	277 790	-
Autres actifs	25 944	-	71 090	-
TOTAL DES ACTIFS	47 197 154	116 470 613	58 513 428	110 322 440

BANQUE HAVILLAND (SUISSE) S.A.

ANNEXES RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS AU 31 DÉCEMBRE 2019 (EN FRANCS SUISSES)

PASSIFS	31/12/2019		31/12/2018	
	SUISSE	ETRANGER	SUISSE	ETRANGER
Engagements envers les banques	-	14 269 129	-	1 923 016
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	32 515 858	36 462 328	39 066 828	41 845 114
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	52 940	382 206	54 253	106 317
Comptes de régularisation	1 772 299	-	1 591 322	-
Autres passifs	322 527	-	309 560	-
Provisions	342 363	-	360 108	-
Réserves pour risques bancaires généraux	1 013 105	-	1 013 105	-
Capital social	42 000 000	-	42 000 000	-
Réserve légale issue du bénéfice	30 206 975	-	30 206 975	-
Bénéfice reporté	10 359 270	-	7 247 247	-
(Perte)/Bénéfice de l'exercice	(6 031 233)	-	3 112 023	-
TOTAL DES PASSIFS	112 554 104	51 113 663	124 961 421	43 874 447

BANQUE HAVILLAND (SUISSE) S.A.

ANNEXES RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS AU 31 DÉCEMBRE 2019 (EN FRANCS SUISSES)

5.17. RÉPARTITION DU TOTAL DES ACTIFS PAR PAYS OU PAR GROUPES DE PAYS (PRINCIPE DU DOMICILE)

	31/12/2019		31/12/2018	
	VALEUR ABSOLUE	PART EN %	VALEUR ABSOLUE	PART EN %
Europe				
Suisse	47 197 154	28.8%	58 513 428	34.7%
Liechtenstein	400 000	0.2%	248	0.0%
Luxembourg	63 939 736	39.2%	78 812 104	46.7%
Allemagne	2 517 252	1.5%	6 315 645	3.7%
Espagne	-	0.0%	1 000 990	0.6%
France	19 040 774	11.6%	9 088 572	5.4%
Grande-Bretagne	598 593	0.4%	5 497 093	3.3%
Reste de l'Europe	25 044 603	15.3%	2 898 236	1.7%
Amérique				
Caraïbes	1 506 208	0.9%	849 705	0.5%
Etats-Unis	99	0.0%	983 259	0.6%
Reste de l'Amérique	2 000 000	1.2%	2 911 252	1.7%
Afrique	1 422 860	0.9%	435 260	0.2%
Asie-Océanie	488	0.0%	1 530 075	0.9%
TOTAL DES ACTIFS	163 667 767	100.0%	168 835 868	100.0%

BANQUE HAVILLAND (SUISSE) S.A.

ANNEXES RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS AU 31 DÉCEMBRE 2019 (EN FRANCS SUISSES)

5.18. RÉPARTITION DU TOTAL DES ACTIFS SELON LA SOLVABILITÉ DES GROUPES DE PAYS (DOMICILE DU RISQUE)

NOTATION DE PAYS INTERNE À LA BANQUE - S&P	EXPOSITIONS NETTES À L'ÉTRANGER AU 31/12/2019		EXPOSITIONS NETTES À L'ÉTRANGER AU 31/12/2018	
	EN CHF	PART EN %	EN CHF	PART EN %
AAA - AA-	109 151 547	93.7%	107 602 423	97.5%
A+ - A-	2 383 888	2.0%	635	0.0%
BBB+ - BBB-	2 422 985	2.1%	1 179 630	1.1%
BB+ - BB-	-	0.0%	73	0.0%
B+ - B-	1 005 985	0.9%	1 532 082	1.4%
N/A	1 506 208	1.3%	7 597	0.0%
TOTAL	116 470 613	100.0%	110 322 440	100.0%

La Banque définit les pays à risque en se basant sur les ratings pays publiés par l'agence de notation reconnue Standard & Poor's (S&P). En effet, sont définis comme pays à risque ceux dont le rating est classifié « Non-investment grade » ou plus bas. Elle tient également compte des autres facteurs pertinents dans l'évaluation du risque pays, comme par exemple les développements politiques ou économiques récents.

La liste des pays à risque est mise à jour au moins une fois par année ou plus souvent si les circonstances l'exigent. L'approbation de la liste des pays à risque incombe à la Direction sur proposition du Risk Manager.

BANQUE HAVILLAND (SUISSE) S.A.

ANNEXES RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS AU 31 DÉCEMBRE 2019 (EN FRANCS SUISSES)

5.19. PRÉSENTATION DES ACTIFS ET PASSIFS RÉPARTIS SELON LES MONNAIES LES PLUS IMPORTANTES POUR LA BANQUE

ACTIFS AU 31/12/2019	DEVICES				TOTAL
	CHF	EUR	USD	AUTRES	
Liquidités	23 976 558	565 915	80 408	47 649	24 670 530
Créances sur les banques	58 293 816	245 724	7 799 650	3 424 775	69 763 965
Créances sur la clientèle	1 187 546	428 442	18 970	33 876	1 668 834
Créances hypothécaires	8 940 000	36 512 784	-	-	45 452 784
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	388 505	-	-	-	388 505
Immobilisations financières	14 828 543	516 997	-	640 794	15 986 333
Comptes de régularisation	748 771	118 663	44	1 895	869 373
Participations	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	4 758 673	-	-	-	4 758 673
Valeurs immatérielles	82 826	-	-	-	82 826
Autres actifs	25 882	-	62	-	25 944
TOTAL ACTIFS BILANTAIRES	113 231 119	38 388 525	7 899 134	4 148 989	163 667 767
Prétentions à la livraison découlant d'opérations au comptant à terme et en options sur devises	1 794 510	30 493 608	12 358 630	3 323 052	47 969 800
TOTAL DES ACTIFS	115 025 629	68 882 133	20 257 764	7 472 041	211 637 567

BANQUE HAVILLAND (SUISSE) S.A.

ANNEXES RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS AU 31 DÉCEMBRE 2019 (EN FRANCS SUISSES)

PASSIFS AU 31/12/2019	DEVICES				TOTAL
	CHF	EUR	USD	AUTRES	
Engagements envers les banques	9 650	14 077 925	161 246	20 308	14 269 129
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	31 409 991	19 744 092	13 732 233	4 091 870	68 978 186
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	435 146	-	-	-	435 146
Comptes de régularisation	1 751 915	20 384	-	-	1 772 299
Autres passifs	135 099	15 070	172 358	-	322 527
Provisions	342 363	-	-	-	342 363
Réserves pour risques bancaires généraux	1 013 105	-	-	-	1 013 105
Capital social	42 000 000	-	-	-	42 000 000
Réserve légale issue du bénéfice	30 206 975	-	-	-	30 206 975
Bénéfice reporté	10 359 270	-	-	-	10 359 270
Perte de l'exercice	(6 031 233)	-	-	-	(6 031 233)
TOTAL PASSIFS BILANTAIRES	111 632 281	33 857 471	14 065 837	4 112 178	163 667 767
Engagements à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options sur devises	3 571 912	34 857 172	6 312 921	3 227 795	47 969 800
TOTAL DES PASSIFS	115 204 193	68 714 643	20 378 758	7 339 973	211 637 567
POSITION NETTE PAR DEVISE	(178 564)	167 490	(120 994)	132 068	-

BANQUE HAVILLAND (SUISSE) S.A.

ANNEXES RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS AU 31 DÉCEMBRE 2019 (EN FRANCS SUISSES)

5.20. RÉPARTITION DES CRÉANCES ET ENGAGEMENTS CONDITIONNELS

	31/12/2019	31/12/2018
Engagements de couverture de crédit et similaires	-	-
Garanties de prestation de garantie et similaires	546 404	654 301
TOTAL DES ENGAGEMENTS CONDITIONNELS	546 404	654 301

5.21. RÉPARTITION DES OPÉRATIONS FIDUCIAIRES

	31/12/2019	31/12/2018
Placements fiduciaires auprès de sociétés tierces	28 231 708	20 255 075
Placements fiduciaires auprès de sociétés liées	22 886 918	23 013 232
TOTAL	51 118 626	43 268 307

5.22. RÉPARTITION DES AVOIRS ADMINISTRÉS ET PRÉSENTATION DE LEUR ÉVOLUTION

5.22.1. Répartition des avoirs administrés

GENRE D'AVOIRS ADMINISTRÉS	31/12/2019	31/12/2018
Avoirs détenus par des instruments de placement collectifs sous gestion propre	-	-
Avoirs sous mandat de gestion	7 107 116	8 230 118
Autres avoirs administrés	505 825 856	457 318 609
Total des avoirs administrés (y c. prises en compte doubles)	512 932 972	465 548 727
Dont prises en compte doubles	-	-

BANQUE HAVILLAND (SUISSE) S.A.

ANNEXES RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS AU 31 DÉCEMBRE 2019 (EN FRANCS SUISSES)

5.22.2. Présentation de l'évolution des avoirs administrés

	31/12/2019	31/12/2018
Total des avoirs administrés (y c. prises en compte double) initiaux	465 548 727	584 409 147
+/- Apports nets d'argent frais / retraits nets	(57 389 073)	(7 613 191)
+/- Evolution des cours, intérêts, dividendes et évolution de change	104 773 318	(111 247 229)
Total des avoirs administrés (y c. prises en compte double) finaux	512 932 972	465 548 727

Les avoirs administrés comprennent uniquement les avoirs de la clientèle et non les positions "custody".

Les apports / (retraits) sont constitués des mouvements espèces et titres résultant de l'acquisition de nouveaux clients ainsi que d'apports et retraits de clients existants. Les mouvements espèces ne tiennent pas compte des intérêts débiteurs, des commissions et des frais facturés aux clients.

5.23. INDICATION D'UN PRODUIT DE REFINANCEMENT SIGNIFICATIF DANS LA RUBRIQUE PRODUITS DES INTÉRÊTS ET DES ESCOMPTES AINSI QUE DES INTÉRÊTS NÉGATIFS SIGNIFICATIFS

5.23.1. Intérêts négatifs

Les intérêts négatifs concernant les opérations actives sont présentés comme réduction du produit des intérêts et des escomptes, et les intérêts négatifs concernant les opérations passives comme réduction des charges d'intérêts.

BANQUE HAVILLAND (SUISSE) S.A.

ANNEXES RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS AU 31 DÉCEMBRE 2019 (EN FRANCS SUISSES)

	2019	2018
Intérêts négatifs concernant les opérations actives (réduction du produit des intérêts et des escomptes)	14 490	15 737
Intérêts négatifs concernant les opérations passives (réduction des charges d'intérêts)	159 547	161 643

5.24. RÉPARTITION DES CHARGES DE PERSONNEL

	2019	2018
Charges de personnel		
- Appointements (jetons de présence et les indemnités fixes aux organes de la Banque, appointements et les allocations supplémentaires)	(209 295)	(217 340)
- dont charges en relation avec les rémunérations basées sur les actions et les formes alternatives de la rémunération variable	-	-
- Prestations sociales	(1 393 522)	(1 196 554)
- Autres charges de personnel	(5 973 408)	(5 872 359)
TOTAL	(7 576 225)	(7 286 253)

5.25. RÉPARTITION DES AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

	2019	2018
Autres charges d'exploitation		
- Coût des locaux	(438 320)	(412 814)
- Charges relatives à la technique de l'information et de la communication	(232 419)	(249 622)
- Charges relatives aux véhicules, aux machines, au mobilier et aux autres installations ainsi qu'au leasing opérationnel	(51 455)	(52 538)
- Honoraires de la société d'audit (art. 961a ch. 2 CO)	(142 097)	(221 790)
- dont pour les Prestations en matière d'audit financier et d'audit prudentiel	(116 775)	(211 640)
- dont pour d'autres Prestations de service	(25 322)	(10 150)
- Autres charges d'exploitation	(1 342 252)	(1 254 365)
- dont rémunération pour une éventuelle garantie étatique	-	-
TOTAL	(2 206 543)	(2 191 129)

BANQUE HAVILLAND (SUISSE) S.A.

ANNEXES RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS AU 31 DÉCEMBRE 2019 (EN FRANCS SUISSES)

5.26. COMMENTAIRES DES PERTES SIGNIFICATIVES, DES PRODUITS ET CHARGES EXTRAORDINAIRES AINSI QUE DES DISSOLUTIONS SIGNIFICATIVES DE RÉSERVES LATENTES, DE RÉSERVES POUR RISQUES BANCAIRES GÉNÉRAUX ET DE CORRECTIONS DE VALEURS ET PROVISIONS LIBÉRÉES

Au cours de l'exercice 2019, un profit extraordinaire de CHF 1 047, provenant de créances arriérées de plus de 10 ans, a été enregistré (2018: 71 438). Une réserve latente de CHF 16 373 a été dissoute par le crédit des Produits extraordinaires (2018: CHF 95 575).

5.27. PRÉSENTATION DES IMPÔTS COURANTS ET LATENTS, AVEC INDICATION DU TAUX D'IMPOSITION

	2019	2018
Charges relatives aux impôts courants	(120 405)	(312 208)
Taux d'imposition moyen pondéré	-2.04%	9.12%

La charge d'impôts constatée sur l'exercice représente exclusivement un impôt dû sur le capital, en effet la Banque est au bénéfice de report de pertes fiscales suffisantes, le taux d'impôt sur le revenu pour 2019 et 2018 a été de 0%.

BANQUE HAVILLAND (SUISSE) S.A.

PUBLICATION DES RATIOS RÉGLEMENTAIRES

PUBLICATION DES RATIOS RÉGLEMENTAIRES* (EN MILLIERS DE CHF)		31/12/2019
Fonds propres minimaux basés sur les exigences pondérées en fonction des risques (CHF)		5 364
Fonds propres pouvant être pris en compte (CHF)		77 465
- Dont fonds propres de base durs (CET1)		77 465
- Dont fonds propres de base (T1)		77 465
Positions pondérées en fonction des risques (RWA) (CHF)		67 049
Ratio CET1 (fonds propres de base durs en % des RWA)		115.5%
Ratio T1 (fonds propres de base en % des RWA)		115.5%
Ratio des fonds propres globaux (en % des RWA)		115.5%
Volant anticyclique de fonds propres (en % des RWA)		0.06%
Ratio-cible CET1 (en %) selon l'annexe 8 de l'OFB, majoré du volant anticyclique		7.0%
Ratio-cible T1 (en %) selon l'annexe 8 de l'OFB, majoré du volant anticyclique		8.6%
Ratio-cible global de fonds propres (en %) selon l'annexe 8 de l'OFB, majoré du volant anticyclique		10.6%
Ratio de levier Bâle III (fonds propres de base en % de l'engagement global)		45.9%
Engagement global (CHF)		168 942

PUBLICATION DES RATIOS RÉGLEMENTAIRES (EN MILLIERS DE CHF)	TRIMESTRE 1	TRIMESTRE 2	TRIMESTRE 3	TRIMESTRE 4
Ratio de liquidité à court terme, LCR (en %)	302%	351%	440%	229%
Numérateur du LCR : somme des actifs liquides de haute qualité (CHF)	24 446	36 384	31 500	19 993
Dénominateur du LCR : somme nette des sorties de trésorerie (CHF)	8 090	10 353	7 158	8 745

(*) La Banque présente ses ratios réglementaires en application du Chiffre marginal 13 de la Circ.-FINMA 2016/1. De plus amples détails concernant la publication réglementaire de notre maison-mère sont disponibles sur demande sur <http://www.banquehavilland.com/fr/contact>.

BANQUE HAVILLAND (SUISSE) S.A.

10, rue de Hollande • C.P.5760 • CH - 1211 Geneva 11 • **t.** +41 22 818 82 22 • **f.** +41 22 818 82 35
Zurich branch: Bellariastrasse 23 • CH - 8027 Zurich • **t.** +41 44 204 80 00 • **f.** +41 44 204 80 80
VAT CHE-101.069.319

BANQUE HAVILLAND S.A.

35a, avenue J.F. Kennedy • L-1855 Luxembourg • **t.** +352 463 131 • **f.** +352 463 132 • R.C.S. Luxembourg B 147029
T.V.A. LU23366742

BANQUE HAVILLAND S.A. (UK BRANCH)

5 Savile Row • London • W1S 3PB • United Kingdom • **t.** +44 20 7087 7999 • **f.** +44 20 7087 7995 • Company
Registration N° BR014651 • V.A.T. N° GB167 1621 10

Supervised by the Financial Conduct Authority and Prudential Regulation Authority in UK and regulated by the Commission de Surveillance du Secteur Financier in Luxembourg

BANQUE HAVILLAND (MONACO) S.A.M. Société Anonyme Monégasque au capital de 24.000.000 euros

Le Monte Carlo Palace • 3-7, Boulevard des Moulins • MC-98000 Monaco • **t.** +377 999 995 00 • **f.** +377 999 995 01
R.C.I. 08s04856 • T.V.A. FR 00 00008050 6

BANQUE HAVILLAND (LIECHTENSTEIN) AG

Austrasse 61 • LI - 9490 Vaduz • Liechtenstein • **t.** +423 239 33 33 • **f.** +423 239 33 00 • Handelsregister
Nr. FL-1.542.492-8 • MWST. Nr. 53652

BANQUE HAVILLAND S.A. REPRESENTATIVE OFFICE

Aspin Commercial Tower • Office # 4001 • Sheikh Zayed Road • Dubai • UAE • **t.** +971 43 06 28 88